



Ministère de la Santé et de la Prévention  
À l'attention de Monsieur Antoine MEFFRE  
Conseiller financement et protection sociale  
du Ministre de la Santé et de la Prévention  
14 Ave Duquesne  
75350 PARIS

Le 20 juillet 2023

Monsieur Antoine MEFFRE,

Nous faisons suite à notre rencontre le 22 juin dans le cadre de grève et de la forte mobilisation du personnel de la Sécurité sociale sur le sujet entre autres de la rémunération.

Vous avez tenu à nous remercier concernant les informations précises fournies sur la situation des salariés de la Sécurité sociale en matière de rémunération, d'évolution professionnelle, d'attractivité des métiers et de comparaison avec les rémunérations de la Fonction publique d'Etat. Nous souhaitons rappeler et mettre en avant les engagements pris lors de notre échange. Nous vous avons alerté sur la situation de plus en plus difficile des salariés en termes de pouvoir d'achat. Nous avons rappelé nos revendications communes qui sont :

- La compensation de la perte du pouvoir d'achat passe par une augmentation significative de la valeur du point au 1er janvier 2023 qui a minima, tienne compte du niveau d'inflation ;
- Les négociations portant sur les trois classifications des emplois et des rémunérations, Employés et Cadres, Praticiens Conseils et Agents de Direction, doivent être réouvertes avec l'octroi d'une enveloppe budgétaire permettant entre autres, la revalorisation des coefficients, la reconnaissance des compétences et le déroulement de carrière (la première n'ayant pas été revalorisée depuis près de 20 ans) ;
- Le régime des complémentaires de santé obligatoires se rééquilibre par une répartition de la cotisation 60% Employeur et 40% Salariés avec un budget complémentaire de 34 millions d'Euros soit 0,6% de la masse salariale.

Lors de cet entretien, vous avez également reconnu l'exceptionnelle contribution des agents de la Sécurité sociale, malgré un contexte difficile et en constante évolution.

Vous avez clairement exprimé l'urgence d'apporter des réponses aux attentes des salariés de notre institution.

En conclusion de notre échange, vous vous êtes engagé à ce qu'un mandat de négociation pour la valeur du point et la future classification soit validé par nos quatre ministères de tutelle et le gouvernement. Ce mandat devait être communiqué sous quinzaine au Comex/Ucanss, suite à l'habituel processus d'arbitrages ministériels de nos tutelles et la décision finale par Matignon.

Enfin, vous avez précisé que pour 2023, le mandat annoncé ne serait pas "tout ficelé" en amont des échanges, afin de respecter le dialogue social.



Cependant, nous faisons le triste constat que le délai des quinze jours est largement dépassé. A ce jour, l'absence d'arbitrage des Pouvoirs publics n'a pas permis de tenir de séance de négociation sur le mois de juillet. L'employeur Ucanss nous a informé que dans ces conditions, il positionnait une séance de négociation salariale le 5 septembre qui ne pourrait être maintenue que si l'arbitrage gouvernemental était communiqué, en amont.

Une fois de plus, les salariés de la Sécurité sociale ne pourront que se sentir méprisés devant ce silence persistant des Pouvoirs publics et le non-respect des engagements pris. Encore aujourd'hui, rien ne bouge !

Les déclarations et les interventions des différents ministres, à commencer par la première Ministre Elisabeth Borne, sur la question du « dialogue social » ne sont en réalité que des opérations de communication.

Aussi, nous exigeons un retour rapide de nos ministères de tutelle et du gouvernement avec la notification d'une enveloppe budgétaire substantielle permettant de répondre aux demandes légitimes des salariés de La Sécurité sociale.

Veillez recevoir, Monsieur le conseiller, nos sincères salutations,

**Patrick LAVAUD**  
Président Fédération  
CFE-CGC Sécurité Sociale

**Denis LALYS**  
Secrétaire Général  
FNPOS CGT

**Frédéric Neau**  
Secrétaire Section  
Fédérale FEC-FO  
Organismes Sociaux

**Florence PUGET**  
Secrétaire Nationale  
Fédération CFTD PSTE

**Frédéric BELOUZE**  
Secrétaire Général  
CFTC Fédération PSE

**Vincent LEPRINCE**  
Secrétaire UNSA  
ADOSS

**Bruno GASPARINI**  
Secrétaire Général  
SNFOCOS

En copie :

- Madame Elisabeth BORNE, Première ministre,
- Monsieur François BRAUN, Ministre de la Santé et de la Prévention
- Monsieur Gabriel ATTAL, Ministre de l'Action et des Comptes publics,
- Monsieur Jean-Christophe COMBE, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des personnes handicapées,
- Monsieur Olivier DUSSOPT, Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion,
- Monsieur Franck VON LENNEP, Directeur de la Sécurité sociale,
- Monsieur Nicolas GRIVEL, Président du Comex de l'Ucanss,
- Madame Isabelle BERTIN, Directrice de l'Ucanss